



Multirisque des professionnels de l'automobile



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Multirisque des professionnels de l'automobile

Solution d'assurance tout-en-un développée pour tous les professionnels de l'automobile

De la vente à la réparation en passant par l'entretien et les services, le secteur de l'automobile recouvre des métiers divers ayant chacun leurs spécificités. Bénéficiant d'une solide expérience sur ce type de risques, Axeria iard se positionne sur ce marché avec Filière Auto, solution d'assurance tout-en-un développée pour tous les professionnels de l'automobile.

Filière auto est une solution pour tous les professionnels de l'automobile :

Vente : agents, négociants véhicules d'occasion, véhicules agricoles et travaux publics, concessionnaires.

Services : centres de lavage auto, distribution de carburant, dépannage-remorquage-fourrière.

Entretien et Réparation : centres diagnostic ou contrôle technique, mécaniciens réparateurs, carrossiers-tôliers-peintres de l'automobile, centres auto (petite mécanique et vente d'accessoires), rectificateurs de freins, électriciens, équipeurs pneumatiques, vente et pose de vitrages automobiles, nettoyage, déparaffinage et préparation de véhicules.

Un contrat tout-en-un

L'activité du professionnel est assurée dans sa totalité :

- o Les locaux et le matériel professionnel
- o Les véhicules (confiés et propriété, véhicules légers et poids lourds)
- o La responsabilité civile
- o La sécurité financière et la protection juridique

Par ailleurs, plusieurs sites peuvent être souscrits sur le même contrat.

Un extranet ergonomique pour la souscription et la gestion du contrat

- o Obtention d'un tarif immédiatement (validé sous réserve des statistiques)
- o Écrans simplifiés, aides en ligne,
- o Édition des documents en un clic, et notamment les cartes vertes
- o Gestion du parc directement sur le site

Un tarif ajusté

- o Réduction automatique lorsque des mesures de prévention et de sécurité ont été mises en place

- o Ajustement automatique du tarif en fonction de la sinistralité,
- o Possibilité de paiement mensuel sans frais

Un produit adaptable

La philosophie à la carte permet de correspondre à tous les types de risque :

- o pour les véhicules propriétés, 2 formules sont proposées
- o large choix de garanties disponibles en option
- o détermination libre des capitaux
- o modulation des Limites Contractuelles d'Indemnité
- o pour être au plus proche des risques (LCI fixées par véhicule et par événement)

● Les véhicules

Le contrat Filière Auto garantit tous les véhicules de votre établissement, quel que soit leur nombre :

- o **Véhicules confiés** : garantis d'office en tous risques y compris garantie du conducteur et assistance
- o **Véhicules propriétés** (le cas échéant), y compris le véhicule personnel de l'assuré et les poids lourds

2 packs proposés :

- o RC / DR, garantie du conducteur, assistance,
- o Garanties dommages y compris effets personnels, accessoires hors-série, et pertes financières

Des options confort pour les VL :

- o Valeur à neuf 12 mois
- o Assistance renforcée

Des options spécifiques :

- o Aménagements professionnels
- o Assistance poids lourds
- o Bris interne
- o Marchandises transportées
- o Responsabilité civile fonctionnement

● La responsabilité civile

La responsabilité civile fait partie des garanties en inclusion et comprend :

- o Le volet RC Exploitation
- o Le volet RC après livraison et après réception, Les dommages immatériels non consécutifs (par exemple les dommages causés par un vice de conception ou d'emballage)

Deux options sont proposées :

- o La RC chiens dangereux (chiens relevant de la 1ère ou 2^{ème} catégorie)
- o La RC propriétaire d'immeuble, si l'assuré est propriétaire des locaux

● Les locaux et activités

Filière Auto couvre les biens suivants : les bâtiments, les constructions spécifiques tels que débordement, cuve enterrée, dalle béton extérieure, et le contenu professionnel.

- o Les garanties vous proposent une couverture étendue, notamment :
 - Bris de glace étendu aux enseignes et aux totems,
 - La Perte d'exploitation, 12 ou 24 mois, y compris en cas d'**impossibilité d'accès** ou de carence de fournisseur,
 - Vol du matériel professionnel étendu aux lieux, même extérieurs, où s'exerce l'activité,
 - **Bris en tous lieux** des matériels informatiques portables,
 - **Volet Tous risques** sauf pour les périls non dénommés.

Le Bris de machine et du matériel informatique est indemnisé en valeur à neuf 3 ans.

● L'assistance

L'assistance aux véhicules légers comprend 2 niveaux :

- o Assistance de base (en inclusion pour les véhicules confiés), **sans franchise kilométrique** : plafond dépannage de 200€,
- o Assistance renforcée optionnelle : **véhicule de remplacement** de même catégorie pendant 6 jours (30 jours en cas de vol),
- o Une option « **Assistance poids lourds** » est disponible ; le levage - remorquage, pour les PL de moins de 8 ans et véhicule de remplacement,
- o Les prestations d'assistance pour le local et pour l'assuré complètent le dispositif :
 - Gardiennage du local sinistré pendant 48h ; dépannage serrurerie en urgence,
 - assistance rapatriement lors de déplacements (en voiture ou non) assistance en cas,
 - Assistance en cas d'arrêt de travail du chef d'entreprise.



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Axeria

27 rue Maurice Flandin - CS 53713 - 69444 Lyon Cedex 03

Tél. 04 27 46 14 00 - www.axeria.fr - axeria@axeria.fr

Axeria iard - S.A. au capital de 38 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75 436 PARIS CEDEX 09